

*Pouvoir d'emprunt—Loi*

nécessaires pour répondre aux exigences du marché des changes. C'est précisément ce que réclame le gouvernement dans ce projet de loi C-21. En fait, les oppositionnels n'aspirent qu'à semer la confusion dans l'esprit des contribuables. En réalité, c'est dans l'esprit des conservateurs que règne la confusion, et cette confusion, ils la transmettent au grand public dès qu'ils s'adressent à lui. Ils veulent lui faire croire que nous sanctionnerons aveuglément de telles dépenses, alors qu'il n'en est absolument rien.

● (1620)

**M. Stan Schellenberger (Wetaskiwin):** Monsieur le Président, je suis abasourdi par ce que vient de dire le député de Gloucester (M. Breau). C'est une tentative incroyable pour expliquer les dépenses et les pertes, futiles et lamentables, de ce gouvernement. Il a essayé de faire croire que le gouvernement emprunte de l'argent pour gérer le dollar canadien. Il le gère, pour sûr, ce qui n'empêche pas notre monnaie de s'écrouler et de descendre toujours plus bas. Par conséquent, j'espère que le gouvernement emprunte pour quelque chose de plus productif que gérer le dollar canadien.

La Chambre des communes pourrait comprendre si le gouvernement empruntait pour investir dans quelque entreprise, pour accorder des encouragements aux Canadiens ou aux entreprises productrices d'impôt. Au lieu de cela, le gros de cet argent sert à des dépenses impossibles à justifier et à du gaspillage. Le député de St. Catharines (M. Reid) a la liste de tous les gaspillages de ce gouvernement. Les députés de l'opposition ont offert au gouvernement de créer un comité parlementaire pour l'aider à trouver le moyen de réduire les dépenses du gouvernement fédéral qui n'a plus aucun contrôle, de sorte que nous avons maintenant un déficit de 30 milliards.

**M. Gimaïel:** Ce sont les gouvernements provinciaux qui le dépensent.

**M. Schellenberger:** Le député d'en face parle des gouvernements provinciaux. Le gouvernement fédéral a tellement de mal à financer sa mauvaise gestion qu'il essaie de rejeter une partie de l'emprunt sur les provinces. Il pense qu'elles sont en mesure de le supporter. Est-ce là une façon de gérer l'économie nationale? J'en doute. C'est pourquoi l'amendement proposé par le député de Parry Sound-Muskoka (M. Darling) est logique.

Pourquoi demander aux députés de justifier ce genre d'emprunt alors que le gouvernement fédéral n'est pas en mesure de fournir des explications pour 10 milliards de dépenses? S'il expliquait à la Chambre les raisons pour lesquelles il a besoin de cet argent et si elles étaient raisonnables, je suis sûr que tous les députés approuveraient. Toutefois, le gouvernement n'a rien fait de cela. Il n'a pas essayé de nous montrer pourquoi il lui faut emprunter \$29.5 milliards de dollars.

De nombreux députés ont montré à la Chambre et aux Canadiens quel genre de charge cela imposera à notre société. Ce projet de loi signifie que chaque homme, femme et enfant du Canada devra \$800 de plus. En même temps, nous constatons dans le budget des dépenses que l'on donne à Canadair une quantité considérable d'argent. La Société a perdu 1.4 milliard l'année dernière et 330 millions cette année. Si cela se passait dans une entreprise privée, on poserait des questions sur ces pertes au conseil d'administration. On demanderait au président du conseil de justifier la façon dont la société qui a

perdu tant d'argent a été gérée. Qu'a fait le gouvernement? Au lieu de traîner les membres du conseil d'administration devant le ministre et de dire qu'ils n'ont pas très bien géré la société et qu'il faut les remplacer, on n'a rien fait. Je crois qu'on ne leur a même pas tapé sur les doigts. Tous les membres du conseil d'administration, y compris le président, un ancien député libéral, ont conservé leur poste.

Comment nous, les députés, pouvons-nous dire aux Canadiens que nous allons approuver un tel pouvoir d'emprunt? En 1968, il n'y a donc pas si longtemps de cela, les dépenses du gouvernement s'élevaient à 12.3 milliards. Cette année, d'après les prévisions de dépenses et les budgets supplémentaires, elles atteindront près de 100 milliards de dollars. Un dollar sur cinq servira à financer le déficit accumulé, qui est de 180 milliards, alors qu'il était de 17 milliards en 1968, il y a quelques années à peine. Dans les recettes du gouvernement, un dollar sur trois sert à financer un déficit de cette envergure.

Dans le budget qu'il a déposé il n'y a pas longtemps, le ministre des Finances (M. Lalonde) a prévu que si l'on ne met pas le gouvernement actuel à la porte, le gouvernement fera encore des déficits de plus de 25 milliards pendant quatre ans. Dans ce cas, en 1988, le déficit net du Canada atteindra 261 milliards. Le gouvernement puisera tellement d'argent dans l'économie qu'il restera très peu de possibilités d'emprunts au secteur privé pour établir des entreprises lucratives et créer des emplois. Le gouvernement juge qu'il a le monopole, mais cela ne marche pas très bien, puisque le taux de chômage est actuellement de 11.3 p. 100.

Que se passe-t-il? Le gouvernement vient de présenter à la Chambre un projet de loi qui transférera plus de dépenses et une portion plus grande de l'assiette fiscale aux gouvernements des provinces, en ce qui concerne les emprunts. Ce sont les provinces qui devront supporter les frais occasionnés par les services sociaux, l'assurance-maladie et l'enseignement. Le gouvernement nous demande non seulement la permission d'emprunter plus d'argent à dépenser, mais il confie le fardeau aux provinces qui ont, d'après lui, plus de possibilités d'emprunts. On ne cesse d'emprunter et de dépenser, c'est un cercle vicieux. On prévoit des dépenses colossales pour cette année financière et l'augmentation des dépenses du gouvernement est étonnante.

Je souscris sans réserve à l'amendement proposé par le député de Parry Sound-Muskoka, qui dit que la Chambre ne devrait pas accorder un pouvoir d'emprunt de cette ampleur quand le gouvernement ne peut justifier ses dépenses. C'est inacceptable en principe, et la Chambre refusera donc d'accéder à cette demande.

Il semble que les excellents discours prononcés par les députés de notre parti aient atteint la cible et que le gouvernement, accablé, veuille maintenant se mettre à l'abri. Le ministre a déclaré aujourd'hui après la période des questions qu'il fallait mettre fin au débat. Les ministériels commencent à perdre pied et ils doivent battre en retraite. Ils ont des difficultés à expliquer le déficit, c'est pourquoi ils ont l'intention de couper court au débat. C'est ainsi qu'on empêchera les députés de formuler des objections à des emprunts de cette ampleur, des objections à des dépenses dont on n'arrive pas à rendre compte et au gaspillage dont le gouvernement actuel se rend constamment compable. On ne permettra pas aux députés de tenter de